

BE-A0523_710365_807523_FRE

Inventaire des archives du notaire
Guillaume Henri Joseph Grégoire à Liège,
1871-1874



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	3
Consultation et utilisation.....	4
Conditions d'accès.....	4
Conditions de reproduction.....	4
Instruments de recherche.....	4
Histoire du producteur et des archives.....	5
Producteur d'archives.....	5
Nom.....	5
Historique.....	5
Compétences et activités.....	5
Archives.....	5
Contenu et structure.....	6
Contenu.....	6
Langues et écriture des documents.....	6
Sélections et éliminations.....	6
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	7
I. Répertoires.....	7
1 - 4 Répertoires chronologiques. 1871-1874.....	7
II. Minutes.....	8
5 - 51 Minutes. 10 janvier 1871 - 14 novembre 1874.....	8

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Notaire Grégoire Guillaume Henri Joseph Grégoire (Liège)

Période:

1871 - 1874

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0523.5480

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 51.00
- Etendue inventoriée: 0.90 m

Dépôt d'archives:

Archives de l'Etat à Liège

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Les documents sont consultables aux horaires, tarifs et règlements en vigueur aux Archives de l'État à Liège (pour plus d'informations, consultez notre site web <http://arch.arch.be>).

Selon l'article 62 de la loi sur la fonction notariale du 25 ventôse an XI. Les actes notariaux de plus de 100 ans sont librement communicables.

Les actes notariaux de moins de 100 ans sont librement communicables au notaire déposant, son ayant cause ou un membre du personnel mandaté par l'étude notariale.

Toute autre personne peut consulter un acte notarial de moins de 100 ans sur présentation d'une déclaration écrite d'un notaire (qui ne doit pas nécessairement être l'ancien détenteur des minutes ou son successeur) dans laquelle celui-ci attestera que le demandeur est une personne intéressée en nom direct, héritier ou ayant droit pour l'acte dont l'autorisation est donnée.

Si le demandeur est un géomètre, l'autorisation écrite d'un notaire peut être remplacée par un mandat écrit sous la forme d'une lettre de mission, à condition que celle-ci émane d'une personne intéressée en nom direct.

Attention : seul(s) l(es) acte(s) énuméré(s) dans l'autorisation peu(ven)t être communiqués.

CONDITIONS DE REPRODUCTION

Les documents peuvent être reproduits selon les tarifs ¹et règlements appliqués par les Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces.

INSTRUMENTS DE RECHERCHE

Cet inventaire remplace le bordereau R2/1411.

1 Voir arrêté ministériel du 25 mai 2018 fixant les tarifs pour des prestations effectuées par les Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Notaire Guillaume Henri Joseph Grégoire (Liège).

HISTORIQUE

Le notaire Guillaume Henri Joseph Grégoire est né le 4 août 1816 à Voroux-Goreux. Il a exercé de 1852 à 1857 à Hermalle-sous-Huy, de 1857 à 1870 à Jemeppe-sur-Meuse, puis de 1871 à 1874 à Liège. Il est décédé le 25 novembre 1874 à Liège ².

COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

Le notaire est un officier public, nommé par le Roi. Sa compétence couvre trois grands domaines du droit : le droit immobilier (achat, vente de biens immobiliers, emprunts, etc.), le droit familial (contrat de mariage, adoption, donation, succession, divorce, etc.) ainsi que le droit des affaires (constitution de sociétés, fusion, etc.).

Le notaire intervient souvent dans ces trois domaines parce que la loi impose des écrits pour constater des accords entre deux ou plusieurs parties. On appelle ces écrits actes authentiques. Le notaire et ses collaborateurs effectuent donc des recherches auprès des différentes administrations pour que l'acte soit inattaquable, tant sur le contenu que sur la forme. Ils en assurent également le suivi.

ARCHIVES

Les minutes du notaire Guillaume Henri Joseph Grégoire à Liège ont été versées aux Archives de l'État à Liège à une date non-documentée.

2 Archives de l'État à Liège, Registre des décès de la ville de Liège, 1874, acte n° 2969 ; consultable en ligne sur <https://genealogie.arch.be>.

Contenu et structure

CONTENU

Les archives couvrent la période d'exercice du notaire Guillaume Henri Joseph Grégoire à Liège.

LANGUES ET ÉCRITURE DES DOCUMENTS

Les documents sont rédigés en français.

SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Aucun document n'a été éliminé.

Description des séries et des éléments

I. RÉPERTOIRES

1	<i>1 - 4 RÉPERTOIRES CHRONOLOGIQUES. 1871-1874.</i> 1871.	1 cahier
2	1872.	1 cahier
3	1873.	1 cahier
4	1874.	1 cahier

II. MINUTES

5 - 51 MINUTES. 10 JANVIER 1871 - 14 NOVEMBRE 1874.

5	10 janvier 1871 - 31 janvier 1871 (n° 1-13).	1 chemise
6	2 février 1871 - 27 février 1871 (n° 14-29).	1 chemise
7	1er mars 1871 - 28 mars 1871 (n° 30-59).	1 chemise
8	1er avril 1871 - 30 avril 1871 (n° 60-86).	1 chemise
9	1er mai 1871 - 31 mai 1871 (n° 87-118).	1 chemise
10	5 juin 1871 - 30 juin 1871 (n° 121-139).	1 chemise
11	2 juillet 1871 - 31 juillet 1871 (n° 140-165).	1 chemise
12	1er août 1871 - 29 août 1871 (n° 167-187).	1 chemise
13	9 septembre 1871 - 29 septembre 1871 (n° 191-209).	1 chemise
14	2 octobre 1871 - 27 octobre 1871 (n° 210-239).	1 chemise
15	1er novembre 1871 - 28 novembre 1871 (n° 241-258).	1 chemise
16	1er décembre 1871 - 27 décembre 1871 (n° 259-277).	1 chemise
17	2 janvier 1872 - 31 janvier 1872 (n° 1-22).	1 chemise
18	1er février 1872 - 28 février 1872 (n° 23-43).	1 chemise
19	1er mars 1872 - 28 mars 1872 (n° 49-77).	1 chemise

20	3 avril 1872 - 28 avril 1872 (n° 78-95).	1 chemise
21	2 mai 1872 - 28 mai 1872 (n° 98-119).	1 chemise
22	3 juin 1872 - 28 juin 1872 (n° 121-147).	1 chemise
23	2 juillet 1872 - 31 juillet 1872 (n° 148-162).	1 chemise
24	1er août 1872 - 28 août 1872 (n° 163-181).	1 chemise
25	2 septembre 1872 - 30 septembre 1872 (n° 182-193).	1 chemise
26	1er octobre 1872 - 31 octobre 1872 (n° 194-209).	1 chemise
27	2 novembre 1872- 29 novembre 1872 (n° 210-226).	1 chemise
28	2 décembre 1872 - 30 décembre 1872 (n° 227-245).	1 chemise
29	2 janvier 1873 - 31 janvier 1873 (n° 1-25).	1 chemise
30	3 février 1873 - 27 février 1873 (n° 26-46).	1 chemise
31	3 mars 1873 - 31 mars 1873 (n° 48-87).	1 chemise
32	1er avril 1873 - 29 avril 1873 (n° 88-110).	1 chemise
33	1er mai 1873 - 29 mai 1873 (n° 112-139).	1 chemise
34	3 juin 1873 - 30 juin 1873 (n° 140-173).	1 chemise
35	1er juillet 1873 - 31 juillet 1873 (n° 175-214).	1 chemise

36	1er août 1873 - 28 août 1873 (n° 215-235).	1 chemise
37	1er septembre 1873 - 30 septembre 1873 (n° 236-248).	1 chemise
38	1er octobre 1873 - 30 octobre 1873 (n° 249-280).	1 chemise
39	7 novembre 1873 - 30 novembre 1873 (n° 281-306).	1 chemise
40	1er décembre 1873 - 31 décembre 1873 (n° 307-334).	1 chemise
41	6 janvier 1874 - 31 janvier 1874 (n° 1-25).	1 chemise
42	6 février 1874 - 27 février 1874 (n° 28-40).	1 chemise
43	2 mars 1874 - 25 mars 1874 (n° 41-60).	1 chemise
44	3 avril 1874 - 27 avril 1874 (n° 61-82).	1 chemise
45	2 mai 1874 - 30 mai 1874 (n° 83-118).	1 chemise
46	1er juin 1874 - 30 juin 1874 (n° 119-144).	1 chemise
47	1er juillet 1874 - 27 juillet 1874 (n° 145-161).	1 chemise
48	3 août 1874 - 30 août 1874 (n° 164-180).	1 chemise
49	2 septembre 1874 - 29 septembre 1874 (n° 181-199).	1 chemise
50	1er octobre 1874 - 31 octobre 1874 (n° 200-210).	1 chemise
51	2 novembre 1874 - 14 novembre 1874 (n° 211-219).	1 chemise